PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

-

Commune d'ESTAVAR 66800

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20211110-DCM2021-41-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 6
Date de convocation : 19 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 Novembre à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Laurence Barnola, Alizée Desmet, Laurent Leygue, Paul Miffre, Jean-Claude Rivayrol,
Absents Excusés : Abdelhaq Achemirou, Bruno Cagny, Fabrice Calmont, Sophie Verney
Procuration : Bruno CAGNY à Laurence Barnola

Madame Alizée Desmet est élue secrétaire de séance.

DCM2021-41 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable (RPQS) 2020

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Ce rapport rédigé par la régie de distribution des eaux de la Haute Vallée du Sègre a été voté par le comité syndical dans sa séance du 27 septembre 2021.

Le RPQS doit être également être présenté aux conseils municipaux des communes membres dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- **D'ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 de la régie de distribution des eaux de la Haute Vallée du Sègre.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

MAIRIE D'ESTAVAR (Pyr.-Or.)

AFFICHE LE :